Nº 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-1-100-00701-4

Analyse en bref

Les femmes entrepreneures au Canada : propriété, croissance et financement des entreprises



par Tia Carpino, Chris Johnston et Jasmin Thomas

Date de diffusion : le 30 octobre 2026

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Note aux lecteurs

La présente note d'analyse est fondée sur les données de l'Environnement de fichiers couplables des entreprises (EFC-E), de l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME), de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE), de l'Enquête sur la population active, du Recensement de la population, du programme Stock et consommation de capital fixe non résidentiel ainsi que du Produit intérieur brut par industrie - National (mensuel).

Dans l'EFC-E, un propriétaire est défini en fonction du concept de « propriétaire principal » de l'entreprise. On estime que celui-ci détient les plus grands pouvoirs de décision économique au sein d'une entreprise. Dans l'EFCPME et l'ECSE, la propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. Les entreprises peuvent s'inscrire dans plus d'une catégorie de propriété (p. ex. une entreprise peut appartenir majoritairement à la fois à des femmes et à des personnes autochtones). Dans le cadre de l'EFCPME, toutes les entreprises ont autodéclaré les renseignements sur la propriété majoritaire. En ce qui concerne l'ECSE, seules les entreprises du secteur privé ont autodéclaré les renseignements sur la propriété majoritaire.

Remerciements

Les auteurs souhaitent souligner la contribution de Femmes et Égalité des genres Canada, qui a fourni le financement nécessaire à la production des totalisations personnalisées et au soutien de l'analyse présentée dans cet article.

Table des matières

Note aux lecteurs **3**

Remerciements **4**

Auteurs **6**

Introduction **6**

Encadré 1 À propos de la présente note d'analyse 6

Les femmes sont sous-représentées parmi les propriétaires d'entreprise au Canada **6**

Les entreprises employeuses appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes présentent des profils d'industrie différents **8**

Encadré 2 La propriété d'entreprise chez certains groupes 9

Les résultats et les attentes en matière de croissance ne sont pas les mêmes chez les femmes entrepreneures et les hommes entrepreneurs **11**

Encadré 3 L'entrepreneuriat dans les domaines du numérique et de l'intelligence artificielle 11

Il existe des différences en matière de structure de financement entre les petites et moyennes entreprises appartenant majoritairement à des femmes et celles appartenant majoritairement à des hommes **12**

Encadré 4 Facteurs pouvant contribuer aux différences entre les genres dans l'entrepreneuriat 12

Les femmes entrepreneures au Canada : propriété, croissance et financement des entreprises

par **Tia Carpino, Chris Johnston** et **Jasmin Thomas**

Auteurs

Tia Carpino et Chris Johnston travaillent à Statistique Canada et Jasmin Thomas travaille au ministère des Finances Canada.

Introduction

Les entrepreneurs contribuent à la croissance économique en stimulant la concurrence et le dynamisme du marché, en développant de nouveaux produits et services et en générant des emplois et des revenus. Il est essentiel de comprendre les facteurs qui favorisent ou qui limitent les activités entrepreneuriales chez les femmes afin de comprendre le rendement économique et la compétitivité du Canada.

Encadré 1
À propos de la présente note d'analyse

Le Cadre des résultats relatifs aux genres est un outil pangouvernemental servant à mesurer les progrès réalisés vers l'égalité des genres dans six domaines clés, appelés « piliers ». Chaque pilier comprend un objectif en matière d'égalité des genres, des objectifs connexes ainsi que des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte de cet objectif.

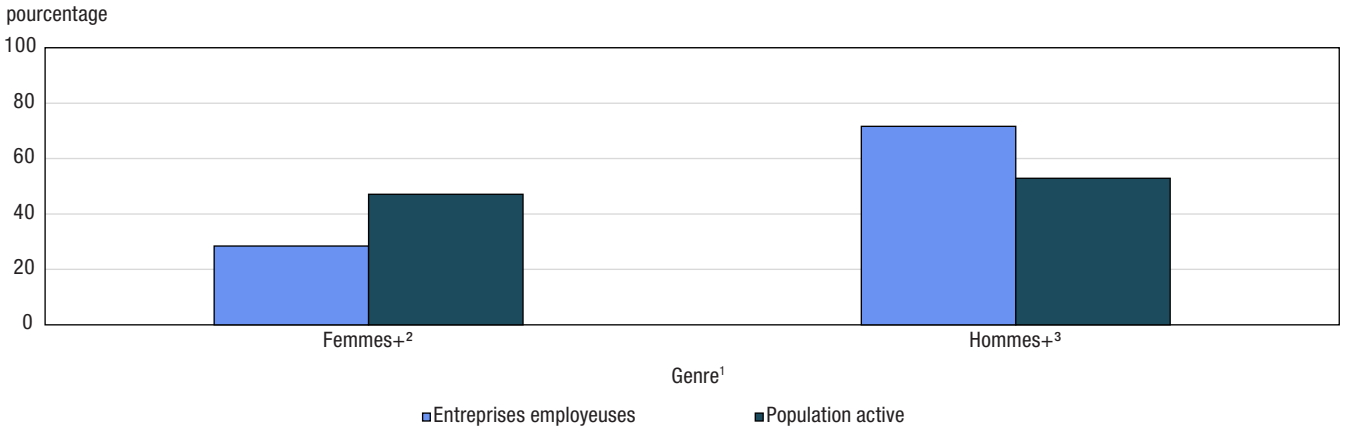
Pour compléter les indicateurs du Cadre des résultats relatifs aux genres accessibles à partir du Carrefour des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion (SGDI) de Statistique Canada, Statistique Canada et le ministère des Finances Canada ont collaboré à la production de notes d'analyse qui visent à fournir de plus amples renseignements sur ces indicateurs. La présente note d'analyse porte sur l'entrepreneuriat chez les femmes au Canada.

Le Carrefour des SGDI est la plateforme principale de Statistique Canada pour les données, les analyses et les documents de référence se rapportant à l'Analyse comparative entre les sexes Plus, y compris ceux qui appuient le Cadre des résultats relatifs aux genres, comme les tableaux de bord interactifs présentant des données et des renseignements sur les femmes et l'égalité des genres au Canada.

Les femmes sont sous-représentées parmi les propriétaires d'entreprise au Canada

Au Canada, les femmes sont sous-représentées parmi les propriétaires d'entreprise comparativement à leur part de la population active. En 2024, 36,0 % de toutes les entreprises au Canada appartenaient principalement à des femmes (voir la Note aux lecteurs), et cette proportion était encore plus faible parmi les entreprises comptant au moins un employé (entreprises employeuses) (28,4 %). À titre de comparaison, les femmes représentaient 47,1 % de la population active dans les provinces en 2024 (graphique 1).

Graphique 1
Pourcentage d'entreprises employeuses, selon le genre du propriétaire, et pourcentage de la population active âgée de 15 ans et plus, selon le genre, Canada, 2024



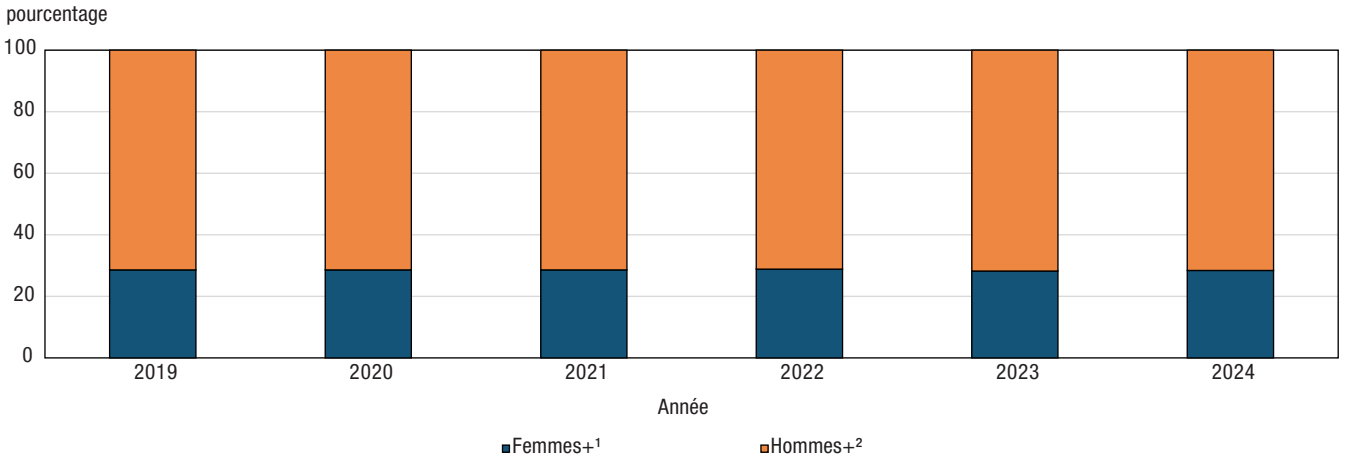
1. Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses et permettre la désagrégation selon d'autres caractéristiques individuelles. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont recodées aléatoirement dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».
2. Cette catégorie comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires.
3. Cette catégorie comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires.

Notes : Pour l'Environnement de fichiers couplables des entreprises, les valeurs sont fondées sur les données du recensement de la population et des données administratives.
La population totale des entreprises ayant des employés comprend les entreprises pour lesquelles il a été possible d'identifier un propriétaire principal dans l'Environnement de fichiers couplables des entreprises.
Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Le propriétaire est la personne considérée comme exerçant le plus grand pouvoir de décision économique au sein d'une entreprise. Il s'agit d'un couplage entre une personne et ses données démographiques, et une entreprise.
Les données de l'Enquête sur la population active excluent les territoires.

Sources : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables des entreprises et Enquête sur la population active.

Au cours de la période de 2019 à 2024, la part de toutes les entreprises employeuses appartenant à des femmes au Canada est demeurée stable (graphique 2).

Graphique 2
Pourcentage d'entreprises employeuses, selon l'année et le genre du propriétaire, Canada, 2019 à 2024



1. Cette catégorie comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires.
2. Cette catégorie comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires.

Notes : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses et permettre la désagrégation selon d'autres caractéristiques individuelles. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont recodées aléatoirement dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».
Les valeurs sont fondées sur les données du recensement de la population et des données administratives.
La population totale comprend les entreprises pour lesquelles il a été possible d'identifier un propriétaire principal dans l'Environnement de fichiers couplables des entreprises.
Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Le propriétaire est la personne considérée comme exerçant le plus grand pouvoir de décision économique au sein d'une entreprise. Il s'agit d'un couplage entre une personne et ses données démographiques, et une entreprise.

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables des entreprises.

Les entreprises employeuses appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes présentent des profils d'industrie différents

Il est important de comprendre comment les entreprises appartenant à des femmes et à d'autres groupes sont réparties dans l'ensemble des industries, étant donné que les industries présentent des différences quant aux caractéristiques structurelles, aux trajectoires de croissance et aux exigences en main-d'œuvre et capital. Puisque les entrepreneurs créent souvent des entreprises dans les domaines où ils ont acquis de l'expérience de travail et des connaissances du secteur et où ils ont établi des réseaux professionnels, la répartition de la propriété des entreprises selon l'industrie tend à correspondre à la répartition globale des genres sur le marché du travail selon les industries.

En 2024, la répartition des entreprises employeuses appartenant à des femmes et à des hommes différait selon l'industrie. Le tableau 1 montre que 10,2 % de l'ensemble des entreprises employeuses étaient présentes dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale. Toutefois, 17,6 % de l'ensemble des entreprises employeuses appartenant à des femmes menaient leurs activités dans cette industrie, par rapport à 7,3 % de l'ensemble des entreprises employeuses appartenant à des hommes. En revanche, 13,3 % de l'ensemble des entreprises employeuses exerçaient leurs activités dans l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques. Cependant, 13,7 % des entreprises employeuses appartenant à des femmes menaient leurs activités dans cette industrie, par rapport à 13,1 % des entreprises employeuses appartenant à des hommes.

Tableau 1
Pourcentage d'entreprises employeuses, selon l'industrie et le genre du propriétaire, Canada, 2024

	Genre du propriétaire[2]		
	Population totale	Femmes+[3]	Hommes+[4]
Industrie[1]	pourcentage		
Ensemble des industries	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,0	2,5	4,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,5	0,3	0,6
Services publics	0,1	0,0	0,1
Construction	13,4	5,4	16,6
Fabrication	3,9	2,8	4,4
Commerce de gros	3,2	2,3	3,6
Commerce de détail	8,4	9,3	8,0
Transport et entreposage	6,3	2,4	7,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,1	0,9	1,1
Finance et assurances	2,3	2,2	2,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail	4,4	5,0	4,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	13,3	13,7	13,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,6	0,5	0,7
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	4,4	4,2	4,4
Services d'enseignement	1,2	2,0	0,9
Soins de santé et assistance sociale	10,2	17,6	7,3
Arts, spectacles et loisirs	1,4	1,8	1,3
Services d'hébergement et de restauration	6,6	7,1	6,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	8,2	11,0	7,1
Administrations publiques	0,3	0,6	0,2
Non classées[5]	6,2	8,3	5,3

1. Toutes les industries sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord Canada de 2022.
2. Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses et permettre la désagrégation selon d'autres caractéristiques individuelles. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont recodées aléatoirement dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».
3. Cette catégorie comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires.
4. Cette catégorie comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires.
5. La catégorie « non classées » comprend les entreprises dont l'industrie est inconnue.

Notes : Les valeurs sont fondées sur les données du recensement de la population et des données administratives.
La population totale comprend les entreprises pour lesquelles il a été possible d'identifier un propriétaire principal dans l'Environnement de fichiers couplables des entreprises.
Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Le propriétaire est la personne considérée comme exerçant le plus grand pouvoir de décision économique au sein d'une entreprise. Il s'agit d'un couplage entre une personne et ses données démographiques, et une entreprise.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables des entreprises.

Les entreprises employeuses appartenant à des hommes étaient plus de trois fois plus susceptibles que les entreprises employeuses appartenant à des femmes de mener leurs activités dans l'industrie du transport et de l'entreposage (7,9 % comparativement à 2,4 %) et dans celle de la construction (16,6 % comparativement à 5,4 %), et environ deux fois plus susceptibles de mener leurs activités dans l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (0,6 % comparativement à 0,3 %) ainsi que dans celle de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (4,6 % comparativement à 2,5 %). En revanche, les entreprises employeuses appartenant à des femmes étaient trois fois plus susceptibles que les entreprises employeuses appartenant à des hommes de mener leurs activités dans l'industrie des administrations publiques (0,6 % comparativement à 0,2 %) et plus de deux fois plus susceptibles d'œuvrer dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (17,6 % comparativement à 7,3 %) et dans celle des services d'enseignement (2,0 % comparativement à 0,9 %).

Encadré 2
La propriété d'entreprise chez certains groupes

Il existe également des différences dans la représentation des autres groupes de propriétaires d'entreprises. En 2021, les personnes autochtones étaient les propriétaires principaux de 1,9 % de toutes les entreprises employeuses au Canada comparativement à leur part de 4,2 % de la population active. Ensemble, les personnes sud-asiatiques (10,6 %) et chinoises (6,1 %) étaient propriétaires d'environ une entreprise employeuse sur six, alors qu'elles représentaient 7,6 % et 4,5 % de la population active respectivement. Plus d'une entreprise employeuse sur quatre appartient à des immigrants admis depuis 1980[1] (26,4 %) comparativement à la part de 23,4 % de la population active que représente ce même groupe. En outre, la propriété d'entreprise était concentrée parmi les personnes plus âgées : plus de la moitié (56,6 %) des entreprises employeuses appartenaient à des personnes de 50 ans et plus, alors que 3,0 % d'entre elles appartenaient à des personnes de moins de 30 ans (tableau 2).

1. Dans l'Environnement de fichiers couplables des entreprises, les renseignements sur le statut d'immigrant et la période d'admission sont disponibles pour les immigrants admis depuis 1980. Par conséquent, les catégories d'immigrants ne comprennent que les personnes qui ont été admises depuis 1980.

Tableau 2
Pourcentage d'entreprises employeuses, selon les caractéristiques sociodémographiques du propriétaire, Canada, 2021

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage
Total – Groupe autochtone[1]	**100,0**
Autochtones	1,9
Non-Autochtones	98,1
Total – Statut d'immigrant[2]	**100,0**
Immigrants	26,4
Immigrants admis il y a moins de 5 ans	2,1
Immigrants admis il y a 5 à 9 ans	3,5
Immigrants admis il y a 10 ans ou plus	20,9
Non-immigrants	73,1
Résidents non permanents	0,5
Total – Population racisée[3]	**100,0**
Sud-Asiatique	10,6
Chinois	6,1
Noir	1,5
Philippin	0,8
Arabe	1,9
Latino-Américain	0,9
Asiatique du Sud-Est	1,0
Asiatique occidental	1,3
Coréen	0,9
Japonais	0,2
Groupe racisé, non inclus ailleurs	0,3
Groupes racisés multiples	0,4
Population non racisée	74,0
Total – Groupe d'âge	**100,0**
Moins de 30 ans	3,0
30 à 39 ans	16,3
40 à 49 ans	24,1
50 à 64 ans	39,3
65 ans et plus	17,3

1. Le terme « groupe autochtone » indique si la personne s'identifie comme Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit). Une personne peut appartenir à plus d'un de ces trois groupes. Le paragraphe 35(2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que l'expression « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada. Les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) comprennent les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.
2. Le terme « statut d'immigrant » indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent. Les renseignements sur le statut d'immigrant et la période d'admission sont disponibles pour les immigrants admis depuis 1980. Par conséquent, les catégories d'immigrants ne comprennent que les personnes admises depuis 1980.
3. Le concept de « population racisée » est dérivé du concept de « minorité visible ». La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».
Notes : Les valeurs sont fondées sur les données du recensement de la population et des données administratives.
La population totale comprend les entreprises pour lesquelles il a été possible d'identifier un propriétaire principal dans l'Environnement de fichiers couplables des entreprises.
Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.
Le propriétaire est la personne considérée comme exerçant le plus grand pouvoir de décision économique au sein d'une entreprise. Il s'agit d'un couplage entre une personne et ses données démographiques, et une entreprise.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables des entreprises.

À l'instar du regroupement selon le genre observé dans l'ensemble des industries, d'autres groupes de propriétaires affichent également des tendances distinctes en matière de concentration industrielle. Par exemple, près d'une entreprise employeuse appartenant à des personnes autochtones sur cinq (17,5 %) menait ses activités dans l'industrie de la construction, ce qui se compare à la proportion de 13,3 % de toutes les entreprises employeuses qui œuvrent dans l'industrie de la construction.

Les résultats et les attentes en matière de croissance ne sont pas les mêmes chez les femmes entrepreneures et les hommes entrepreneurs

Outre la répartition industrielle des entreprises appartenant à des femmes et à des hommes, les caractéristiques des sociétés, notamment la taille, l'âge, la forme juridique, l'accès au financement, l'expérience antérieure de l'exploitation d'une entreprise et les réseaux professionnels, peuvent également exercer une influence sur le rendement des entreprises et peuvent elles-mêmes être façonnées par le genre et d'autres caractéristiques sociales et économiques.

Les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire les entreprises qui comprennent entre 1 et 499 employés et dont les revenus sont supérieurs à 30 000 $, représentent un segment clé de l'entrepreneuriat au Canada. Compte tenu de leur prévalence au sein de la population des entreprises et de leur contribution importante à l'emploi, aux exportations et au produit intérieur brut (PIB), un examen ciblé des PME permet de dresser un portrait plus détaillé des facteurs qui influencent la création, la croissance et la durabilité des entreprises.

Les PME appartenant majoritairement à des femmes (voir la Note aux lecteurs) tendent à croître plus lentement que les PME appartenant majoritairement à des hommes. En 2023, 5,7 % des PME appartenant à des femmes ont affiché un taux de croissance annuelle des ventes de 20 % ou plus par année au cours des trois années précédentes, comparativement à 9,1 % des PME appartenant à des hommes. En outre, les attentes en matière de croissance future des PME appartenant à des femmes étaient plus faibles : 4,2 % d'entre elles prévoyaient une croissance annuelle moyenne des ventes de 20 % ou plus au cours des trois années suivantes, comparativement à 5,5 % des PME appartenant à des hommes.

Encadré 3
L'entrepreneuriat dans les domaines du numérique et de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) joue un rôle de plus en plus important dans la façon dont les entreprises innovent, font face à la concurrence et se développent. Au cours du deuxième trimestre de 2026, 23,7 % des entreprises appartenant à des femmes ont eu recours à l'IA pour produire des biens ou fournir des services au cours des 12 derniers mois, comparativement à 19,0 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Les entreprises appartenant à des personnes racisées[2] (22,7 %) et à des personnes 2ELGBTQ+[3] (28,0 %) avaient également tendance à recourir à l'IA en plus grande proportion. En revanche, les entreprises appartenant à une personne ayant une incapacité étaient moins susceptibles d'avoir recours à l'IA (14,2 %) (Statistique Canada, 2026a).

Cette différence est en partie attribuable à la concentration de différents groupes de propriétaires dans les industries présentant divers niveaux d'adoption de l'IA. Par exemple, les niveaux d'adoption sont parmi les plus faibles dans certaines industries où la concentration d'entreprises appartenant à des hommes est la plus forte, comme les industries de la construction et du transport et de l'entreposage.

Les résultats montrent que les entreprises appartenant à des femmes adoptent activement les technologies émergentes. Parallèlement, bien que les entreprises appartenant à des femmes soient davantage susceptibles d'avoir recours à l'IA, elles sont aussi plus susceptibles que l'ensemble des entreprises du secteur privé de citer des préoccupations liées à la cybersécurité ou à la protection des renseignements personnels (16,5 % comparativement à 12,9 %) ou des préoccupations réglementaires (11,2 % comparativement à 6,8 %) comme obstacles limitant l'adoption et l'utilisation de l'IA (Statistique Canada, 2026b).

2. Les données sur les « groupes racisés » sont mesurées au moyen de la variable « minorité visible ». L'expression « minorité visible » réfère au fait qu'une personne appartient ou non à une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.
3. Le sigle 2ELGBTQ+ désigne les personnes aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre.

Il existe des différences en matière de structure de financement entre les petites et moyennes entreprises appartenant majoritairement à des femmes et celles appartenant majoritairement à des hommes

L'accès à du financement externe peut favoriser la croissance d'une entreprise. L'emploi, l'innovation et la compétitivité peuvent être limités lorsque les entreprises ne sont pas en mesure d'obtenir du financement, de saisir des occasions d'approvisionnement, d'accéder aux marchés d'exportation ou d'obtenir du soutien à la croissance.

En 2023, 41,8 % des PME appartenant majoritairement à des femmes ont demandé du financement externe, par rapport à 51,7 % des PME appartenant majoritairement à des hommes. Des PME qui n'ont pas demandé un tel financement, 79,8 % des sociétés appartenant majoritairement à des femmes ont indiqué qu'il n'était pas nécessaire, par rapport à 82,1 % des sociétés appartenant majoritairement à des hommes.

La composition industrielle des entreprises appartenant à des femmes et de celles appartenant à des hommes pourrait expliquer en partie ces écarts. Les hommes entrepreneurs sont plus susceptibles que les femmes entrepreneures de mener leurs activités dans certaines industries qui nécessitent des investissements particulièrement importants dans de l'équipement et l'infrastructure, comme l'industrie du transport et de l'entreposage pour laquelle l'intensité du capital mesuré en fonction de la valeur du stock de capital net par dollar du PIB s'élevait à 3,01 en 2024.

Encadré 4
Facteurs pouvant contribuer aux différences entre les genres dans l'entrepreneuriat

Les différences entre les femmes et les hommes dans l'entrepreneuriat peuvent s'expliquer par des facteurs structurels, sociaux et économiques interreliés. Par exemple, les variations de l'expérience antérieure dans l'industrie, les revenus personnels accumulés et les relations professionnelles avec les partenaires commerciaux peuvent être associés aux différences entre les genres dans l'entrepreneuriat (Grekou, 2020). L'équilibre travail-famille et le besoin d'un horaire souple (Lovei et Hardy, 2024; Yssaad et Ferrao, 2019), ainsi que les différences dans les dispositions relatives aux prestations de maternité et parentales entre les parents en emploi et ceux travailleurs autonomes[4], pourraient également jouer un rôle. Par exemple, parmi les parents en emploi et ayant un enfant âgé de moins d'un an, les mères étaient plus de 10 fois plus susceptibles que les pères d'être en congé de maternité ou parental en 2022 (74,5 % par rapport à 7,3 %), alors que cette proportion était nettement plus faible pour le sous-ensemble de mères travailleuses autonomes en congé de maternité ou parental (22,0 %) (Statistique Canada, 2023).

4. Les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitués en société, ou encore les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitués en société. Ce dernier groupe englobe également les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'entreprise (telles que les gardiennes d'enfants et les livreurs de journaux). Les travailleurs autonomes se subdivisent en deux catégories : ceux avec aide rémunérée et ceux sans aide rémunérée. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont aussi inclus parmi les travailleurs autonomes. Ils sont des personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement.